

Bons d'Option "Turbos" sur indice
CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 7 mars 2007

Emetteur : SOCIETE GENERALE			- Date d'Emission : 9 mars 2007 - Prise ferme : SG Option Europe		
<i>Tranche</i>	<i>Type de Turbos</i>	<i>Nombre de Turbos</i>	<i>Indice</i>	<i>Promoteur de l'Indice</i>	<i>Marché Lié</i>
1	Short	10.000.000	CAC 40 [®]	Euronext Paris SA	Euronext.liffe, Paris
2	Short	10.000.000	CAC 40 [®]	Euronext Paris SA	Euronext.liffe, Paris
3	Short	10.000.000	CAC 40 [®]	Euronext Paris SA	Euronext.liffe, Paris
4	Short	10.000.000	CAC 40 [®]	Euronext Paris SA	Euronext.liffe, Paris

<i>Tranche</i>	<i>Parité</i>	<i>Prix d'émission</i>	<i>Prix d'Exercice Initial</i>	<i>Taux de Financement</i>	<i>Seuil de Sécurité Initial</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Taux de Conversion</i>	<i>Code ISIN</i>	<i>Code mnémonique</i>
1	100	2,50 EUR	5 773,20 EUR	EONIA - 2%	5 600,00 EUR	3%	Non applicable	FR0010446294	4394S
2	100	3,02 EUR	5 824,74 EUR	EONIA - 2%	5 650,00 EUR	3%	Non applicable	FR0010446310	4395S
3	100	3,53 EUR	5 876,29 EUR	EONIA - 2%	5 700,00 EUR	3%	Non applicable	FR0010446328	4396S
4	100	4,05 EUR	5 927,84 EUR	EONIA - 2%	5 750,00 EUR	3%	Non applicable	FR0010446336	4397S

Devise de Règlement	EUR
Exercice des Turbos	Conformément aux dispositions du Prospectus de Base, les Turbos sont exerçables par le Porteur à tout moment pendant la Période d'Exercice ou automatiquement exercés lors de la survenance d'un Déclenchement Automatique d'Echéance ou en cas d'échéance anticipée au gré de l'Emetteur.
Modalités de règlement	paiement en numéraire du Montant Différentiel ou du Montant Différentiel Anticipé, selon le cas.
Modalités d'assimilation	non applicable

Nombre minimum de Turbos négociables sur Euronext Paris SA	1 Turbo par tranche (ou, au-delà de ce minimum, négociation par multiple entier de 1 Turbo)
Nombre minimum de Bons d'Option exerçables (sauf en cas d'exercice automatique)	1.000 Turbos par tranche (ou, au-delà de ce minimum, exercice par multiple entier de 1.000 Turbos)
Radiation de l'Eurolist d'Euronext Paris SA	Le sixième jour de bourse à Paris précédant la Date d'Echéance Anticipée (incluse) des Turbos. Dans le cas d'une survenance d'un Déclenchement Automatique d'Echéance, Euronext Paris SA suspendra la négociation des Turbos dans les plus brefs délais, puis procédera ensuite à leur radiation.
Contact investisseurs	Société Générale N° Azur 0810 30 20 20
Référence du Prospectus de Base	Prospectus de Base visé par l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le 24 avril 2006 sous le n° 06-122, Suppléments visés par l'AMF le 22 mai 2006 sous le n° 06-151, le 13 juin 2006 sous le n° 06-192, le 16 août 2006 sous le n° 06-289, le 2 novembre 2006 sous le n° 06-387, le 13 novembre 2006 sous le n° 06-402, le 16 février sous le n° 07-049, actualisations du Document de Référence déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 juin 2006 sous le n° D.06-0117-A01 et le 1er septembre 2006 sous le n° D.06-0117-A02

L'attention des acheteurs potentiels est attirée sur le fait que :

- ils doivent lire ces Conditions Définitives en liaison avec le Prospectus de Base, les Suppléments et les actualisations cités ci-dessus,
- de par leur nature, les Turbos sont susceptibles de connaître des variations de valeur considérables pouvant aboutir, dans certains cas, à la perte de la totalité du prix d'achat des Turbos. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de ne prendre leur décision qu'après avoir soigneusement examiné, avec leurs conseillers, si l'investissement envisagé correspond bien à leurs besoins et à leurs moyens.

Extraits de la licence :

Le "CAC 40[®]" est une marque déposée de la Société Euronext Paris S.A. pour désigner l'indice qu'elle calcule et qu'elle publie. Euronext Paris S.A. ne garantit ni la valeur de l'indice à un moment donné, ni les résultats ou la performance du produit indexé sur cet indice. L'autorisation d'utiliser l'indice CAC 40[®] et la marque "CAC 40[®]" en relation avec le présent produit a été accordée dans le cadre d'un contrat de licence.

L'investisseur est invité à se faire sa propre opinion quant à l'opportunité de l'investissement envisagé et à se rapprocher de ses conseils habituels avant toute acquisition de Bons d'Option "Turbo" CAC 40[®].

MODÈLE D'AVIS D'EXERCICE**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(l'Emetteur)**

Les mots et expressions définis dans les termes et conditions des Bons d'Option Turbos (les "Turbos") (ci-après les "Conditions") relatifs à la présente émission de Turbos auront les mêmes significations lorsqu'ils sont utilisés dans cet Avis d'Exercice (sauf mention contraire expresse).

Après avoir été complété, cet Avis d'Exercice doit être envoyé par le Teneur de Compte à l'Agent Financier et doit être reçu par l'Agent Financier avant 10h00 du matin (heure de Paris). Avant 10h00 du matin, heure de Paris ce même jour, les Turbos devront être crédités sur le compte de l'Agent Financier indiqué ci-dessous et détenu auprès d'Euroclear France.

Tout Avis d'Exercice qui ne sera pas complété conformément aux Conditions sera considéré comme nul. En particulier :

- le nombre de Turbos mentionné dans cet Avis d'Exercice devra être égal au nombre minimum de Turbos exerçables ou à un multiple entier de ce nombre minimum,
- le nombre de Turbos devra être crédité en totalité sur le compte de l'Agent Financier,
- le transfert des Turbos doit avoir lieu franco de paiement en faveur du compte de l'Agent Financier (**adhérent 176 nature de compte 51**) détenu auprès d'Euroclear France.

AGENT FINANCIER : Société Générale – Tour Société Générale OPER/GED/BAC/ COR/PRI/WAR – 17 cours Valmy – 92987 Paris La Défense Cedex – téléphone 01 42 13 76 09 – fax 01 42 13 32 23 - SWIFT : SOGEFRPPHCM OPER/GED/BAC/COR/PRI/WAR

I – REFERENCES DES Turbos

Type de Turbos : Turbos Long / Turbos Short

Sous-jacent des Turbos :

Date de Maturité des Turbos :

(les "Turbos")

II – A COMPLETER EN MAJUSCULES

Nom du Teneur de Compte :

Adresse du Teneur de Compte :

N° Tél. du Teneur de Compte :

Interlocuteur à contacter :

Nous déclarons par les présentes exercer irrévocablement les Turbos mentionnés ci-dessous conformément aux dispositions des Conditions :

- Nombre de Turbos exercés :

- Code mnémorique :

- Code ISIN :

- Compte espèces à créditer de tout montant dû, du fait de l'exercice des Turbos (soumis à déduction de tous Taxes et Droits payables)

(le compte en question ne peut être situé aux Etats-Unis)

:

Nous confirmons avoir transféré les Turbos franco de paiement sur le compte de l'Agent Financier, adhérent 176 nature de compte 51.

Date

Signature du Teneur de Compte